

Ultraplan Eco Xtra

Ragréage autolissant



www.blauer-engel.de/uz113



CLASSIFICATION SELON 13813

Ultraplan Eco Xtra, s'il est utilisé comme spécifié dans cette Fiche Technique, est un ragréage qui correspond à la norme européenne EN 13813 CT-C30-F7-A2_{FL}-S1.

DOMAINE D'APPLICATION

Ultraplan Eco Xtra est utilisé en intérieur pour lisser et aplanir les différences d'épaisseur de 1 à 10 mm sur des supports neufs ou anciens avant d'y poser tout type de revêtements nécessitant une résistance élevée aux charges et au trafic.

Ultraplan Eco Xtra est notamment adapté pour supporter les contraintes provoquées par les chaises à roulettes et peut être appliqué sur des sols avec systèmes de chauffage au sol.

Ultraplan Eco Xtra ne peut être utilisé qu'en intérieur.

Quelques exemples d'application

- Lissage de surfaces en béton et de chapes ciment ou à base de **Mapecem**, **Mapecem Pronto**, **Topcem** ou **Topcem Pronto**.
- Lissage de supports anhydrite.
- Lissage de chapes avec chauffage par le sol.
- Lissage de supports anciens en béton, terrazzo, céramique et pierre naturelle.
- Convient aussi pour le ragréage de chapes en asphalte coulé, de panneaux agglomérés fixés, de

chapes en magnésie et xylolite, etc.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ultraplan Eco Xtra est une poudre grise constituée de ciments spéciaux à prise et hydratation rapides, de sable de silice de granulométrie sélectionnée, de résines et d'additifs spéciaux mis au point selon une formule développée dans les laboratoires de recherche MAPEI.

Mélangé à de l'eau, **Ultraplan Eco Xtra** se transforme en un mortier très fluide et facile à travailler, autonivelant, à adhérence parfaite au support et à séchage ultrarapide.

Ultraplan Eco Xtra peut être appliqué à l'aide d'une pompe à mortier automatique pour des distances de plus de 100 m.

Ultraplan Eco Xtra peut s'appliquer en épaisseur jusqu'à 10 mm et durcit sans fissurer atteignant des résistances élevées à la compression, la flexion et l'abrasion.

Ultraplan Eco Xtra est prêt à être recouvert d'un revêtement de sol dès qu'il est sec. Le temps requis dépend de l'épaisseur de la couche de ragréage, de la température ambiante, de l'humidité relative et l'absorption du support.

INDICATIONS IMPORTANTES

- Ne pas ajouter d'eau si le mélange a déjà commencé à prendre.

- Ne pas ajouter de chaux, de ciment ou de gypse au mélange.
- Ne pas utiliser **Ultraplan Eco Xtra** en extérieur ou dans des pièces humides.
- Ne pas appliquer **Ultraplan Eco Xtra** sur des supports sujets à des remontées d'humidité ou dans des zones avec de l'humidité stagnante.
- Si plusieurs couches sont nécessaires, la nouvelle couche ne peut être appliquée qu'après séchage de la précédente et séchage du primaire intermédiaire.
- Ne pas utiliser **Ultraplan Eco Xtra** sur des planchers en bois, du métal, caoutchouc, PVC ou linoléum.
- Ne pas appliquer **Ultraplan Eco Xtra** à des températures inférieures à +5°C.
- Avant de poser le parquet, une couche de minimum 3 mm est requise.
- Sur des chapes neuves d'asphalte coulé, appliquer **Ultraplan Eco Xtra** en couche de 5 mm maximum.
- Ne pas utiliser **Ultraplan Eco Xtra** sur des supports sensibles à l'humidité ou pas suffisamment solides (par ex. chapes anhydrite, résidus d'anciennes colles, etc.). Dans ce cas, d'abord appliquer un primaire en résine synthétique.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

Le support doit être conforme aux réglementations techniques actuelles et aux normes nationales en vigueur.

Les surfaces à base de ciment pas assez solides doivent être préparées à la machine ou, si possible et nécessaire, consolidées ou renouvelées avec le système MAPEI qui convient.

Les fissures et les fentes dans le support doivent être réparées avec le produit MAPEI qui convient.

Appliquer un primaire MAPEI sur le support est dans tous les cas requis.

Avant d'appliquer un primaire, les chapes anhydrite doivent toujours être abrasées mécaniquement et très bien aspirées.

Les supports existants en céramique et en pierre naturelle doivent être nettoyés selon les règles de l'art avant l'application du primaire (par ex. avec un détergent) et si nécessaire, poncés mécaniquement.

Préparation du produit

Verser un sac de 25 kg d'**Ultraplan Eco Xtra** dans un seau contenant 6-6,5 litres d'eau propre et mélanger avec un malaxeur électrique à vitesse lente jusqu'à obtenir un mélange homogène, sans grumeau et autonivelant. Il est possible de préparer des quantités plus importantes d'**Ultraplan Eco Xtra**

dans les malaxeurs adaptés.

Laisser reposer le mélange d'**Ultraplan Eco Xtra** 2 à 3 minutes puis le remalaxer brièvement, il est alors prêt à l'emploi.

La quantité d'**Ultraplan Eco Xtra** mélangée doit être appliquée en 20 à 30 minutes (à une température de +23°C).

Application de la gâchée

Appliquer **Ultraplan Eco Xtra** en une seule couche de 1 à 10 mm avec une grande spatule métallique, une barre d'égalisation ou un rouleau débulleur. **Ultraplan Eco Xtra** peut aussi être appliqué à l'aide d'une pompe à mortier automatique.

Si une seconde passe d'**Ultraplan Eco Xtra** est nécessaire, il est recommandé de l'appliquer dès que la première est ouverte au trafic piétonnier (environ 3 heures à +23°C) et dès que le primaire appliqué sur cette couche est sec. Pour le ponçage intermédiaire, utiliser une taille de grain de 60 ou 80.

La couche de lissage d'**Ultraplan Eco Xtra** convient pour recevoir des revêtements de sols souples ou textiles, du parquet, du carrelage et des dalles après 12 heures à +23°C.

Les supports non absorbants doivent être ragrés à une épaisseur de minimum 2 mm. Avant la pose de revêtements de sol, le cas échéant, il est nécessaire de mesurer la teneur en humidité.

Nettoyage

Ultraplan Eco Xtra peut être enlevé à l'eau et au savon des outils tant qu'il est encore frais. Une fois sec, le produit ne peut s'éliminer que mécaniquement.

CONSOMMATION

1,6 kg/m² par mm d'épaisseur.

CONDITIONNEMENT

Sacs en papier de 25 kg.

STOCKAGE

Ultraplan Eco Xtra, stocké dans un endroit sec reste stable pendant au moins 12 mois. Produit conforme aux prescriptions de l'annexe XVII du règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH), article 47.

En cas de conservation plus longue, cela peut ralentir la prise, sans toutefois modifier les caractéristiques finales du produit. Les sacs ouverts doivent être directement refermés de façon étanche à l'air.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LA PRÉPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Conservé hors de la portée des enfants. Veiller à une bonne ventilation pendant l'application et le séchage. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application du produit. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Ne pas laisser le produit pénétrer les

DONNÉES TECHNIQUES (valeurs types)

Conformément à:

– EN 13813 CT-C30-F7-A2_{FL}-s1

DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

Consistance:	poudre fine
Couleur:	gris
Masse volumique (kg/m ³):	1.300
Extrait sec (%):	100
Selon - EMICODE: - Blauer Engel:	EC1 Plus - à très faible émission DE-UZ 113 De plus amples informations sont disponibles dans la Fiche de Sécurité

DONNÉES D'APPLICATION (à +23°C et 50% H.R.)

Rapport de mélange:	6-6,5 litres d'eau par sac de 25 kg
Épaisseur de couche (mm):	de 1 à 10
Autonivelant:	oui
Masse volumique du mélange (kg/m ³):	1.900
Température d'application:	de +5°C à +30°C
Temps ouvert (minutes):	20-30
Temps de prise (minutes):	après 45-60
Ouverture au passage piétonnier léger (heures):	après env. 3
Temps d'attente avant la pose d'un revêtement (heures):	après env. 12

CARACTÉRISTIQUES FINALES

Résistance à la compression (N/mm ²) – après 1 jour: – après 3 jours: – après 7 jours: – après 28 jours:	15 20 25 30
Résistance à la flexion (N/mm ²) – après 1 jour: – après 3 jours: – après 7 jours: – après 28 jours:	3 4 5 7
Résistance à l'abrasion Taber (Disque H22-500 g - 200 tours) exprimée en perte de poids (g) – après 28 jours:	2,0

égouts et les cours d'eau. Ne pas permettre l'infiltration du produit dans le souterrain/sol. Nettoyer les outils à l'eau et au savon immédiatement après utilisation. Seuls les contenants correctement vidés pourront être recyclés. Les résidus de produit secs peuvent être éliminés comme de simples déchets domestiques. Produit sans conservateur. Pour toute information complémentaire en cas de réactions allergiques, veuillez contacter le numéro suivant: +3242397070. Toujours porter des lunettes de sécurité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Toujours porter des gants imperméables solides pour la protection des mains. Toujours porter des longs pantalons. Éviter tout contact prolongé du produit avec la peau. Rincer les endroits touchés immédiatement avec beaucoup d'eau. Plus longtemps le produit frais reste sur votre peau, plus grand est le risque de lésions cutanées graves. Pour les précautions d'emploi, consulter la dernière version de la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur le site web www.mapei.com

PRODUIT RÉSERVÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL.

AVERTISSEMENT

Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Les conditions de mise en œuvre sur chantier pouvant varier, il est conseillé à l'utilisateur de vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. L'utilisateur sera par conséquent toujours lui-même responsable

de l'utilisation du produit. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné.

Se référer à la dernière mise à jour de la Fiche Technique disponible sur le site web www.mapei.com

MENTION LÉGALE

Le contenu de la présente Fiche de données Techniques (FT) peut être reproduit dans un autre document, mais le document qui en résulte ne peut en aucun cas remplacer ou compléter la FT en vigueur au moment de l'application ou de la mise en œuvre du produit MAPEI. La FT la plus récente peut être téléchargée à partir de notre site web www.mapei.com.

MAPEI DEGAGÉ TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE MODIFICATION DU TEXTE OU DES CONDITIONS D'UTILISATION CONTENUES DANS CETTE FT OU SES DÉRIVÉS.



Ce symbole caractérise les produits Mapei sans solvant et à faible émission de substances organiques volatiles (VOC) certifiés par GEV (Gemeinschaft Emissionskontrollierte Verlegewerkstoffe, Klebstoffe und Bauprodukte e.V.), organisme de contrôle des émissions de produits appliqués en sol.

Toutes les références relatives à ce produit sont disponibles sur demande et sur les sites web www.mapei.com